



AUTO

Pour nous contacter

Gestion de votre contrat : dans votre Espace Perso en vous connectant avec votre adresse e-mail et au 09 70 80 80 02 (n° non surtaxé)

En cas de sinistre : dans votre Espace Perso ou appli mobile Direct Assurance et au 09 70 80 80 01 (n° non surtaxé)

Dépannage : 01 55 92 27 20, 24H/24, 7J/7

Contrat n° 368828015

**MME LYDIA-ESTELLE WINTER
COUR INTERIEURE
87 AVENUE GALLIENI
10300 STE SAVINE**

Suresnes, le 30/11/2022

ATTESTATION D'ASSURANCE PROVISOIRE

Chère Madame Winter,

Nous confirmons que la voiture ci-dessous est assurée provisoirement du 03/01/2023 à 0h00 jusqu'au 01/02/2023 inclus.

Marque : PEUGEOT

Modèle : 407

Appellation : 2.0 16V EXECUTIVE BA

Immatriculation : EK435XB

Votre carte verte sera envoyée à réception de l'ensemble des documents demandés.

Nous vous remercions de votre confiance.

Pour l'assureur,

Henry de Courtois

Directeur Général d'Avanssur

Cette attestation d'assurance est valable, sous réserve du bon encaissement de votre règlement, conformément à l'article R. 211-14 du Code des assurances [Décret n°85-879 du 22 août 1985] qui précise que "Tout conducteur d'un véhicule mentionné à l'article L. 211-1 doit, dans les conditions prévues aux articles de la présente section, être en mesure de présenter un document faisant présumer que l'obligation d'assurance a été satisfaite ou que les conditions de l'article L. 211-3 sont applicables. Cette présomption résulte de la production, aux fonctionnaires ou agents chargés de constater les infractions à la police de la circulation, d'un des documents dont les conditions d'établissement et de validité sont fixées par le règlement d'administration publique prévu à l'article L. 211-1. A défaut d'un de ces documents, la justification est fournie aux autorités judiciaires par tous moyens".

En cas de contrôle par les forces de l'ordre, la présentation de cette attestation d'assurance fait office de présomption d'assurance de la voiture assurée par nos soins. Elle vous permet de justifier que vous avez satisfait à l'obligation d'assurance, et donc de circuler avec la voiture désignée ci-dessus.

Pour nous écrire : Direct Assurance, TSA 61035, 59784 Lille Cedex 09

Direct Assurance 48 rue Carnot - CS 50025 - 92158 Suresnes Cedex. Direct Assurance est la marque d'Avanssur - SA au capital de 37 507,40 € - 378 393 946 RCS Nanterre - Mandataire d'assurance d'AXA France IARD et courtier d'assurance - Orias n° 19006337, orias.fr. AXA France IARD - SA au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 RCS Nanterre - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460 - Siège social : 313 Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex. AXA Assistance France Assurances - SA au capital de 24 099 560,20 € - 451 392 724 RCS Nanterre - TVA intracommunautaire n° FR 81 451 392 724 - Siège social : 6 rue André Gide 92320 Châtillon - Entreprises régies par le Code des assurances.